

Questions du moment

avec le Vice-président, Jean-Paul CLARET



Quel bilan pour l'enquête publique sur l'élaboration du PLUi-H valant SCOT ?

L'enquête publique s'est tenue du 20 mai au 28 juin, dans 19 points d'enquêtes différents. Trois commissaires enquêteurs ont tenu 25 permanences. Grâce aux différents moyens déployés pour la mise à disposition des documents au public, la Communauté de Communes a pu recueillir plus de 545 contributions, qui viennent s'ajouter aux 814 observations des personnes publiques associées et des communes. L'enquête s'est déroulée dans de bonnes conditions puisque les personnes qui le souhaitaient ont pu s'exprimer.

Quels enseignements tirez-vous des contributions ?

La plupart des demandes formulées dans le cadre de l'enquête publique portent sur des demandes particulières de classement de terrain en zone constructible (45 % des demandes). A l'échelle de l'ensemble de la phase de consultation des communes, ces remarques ne représentent que 24 % des contributions. Afin de corriger les erreurs manifestes et d'améliorer le document, il est absolument nécessaire d'analyser les remarques dans leur ensemble.

Comment les remarques seront-elles examinées ?

La Communauté de communes entend examiner chacune des observations et remarques reçues sur le PLUi H valant SCOT depuis son premier arrêt le 24 janvier 2019. Le choix des suites à donner à ces observations sera établi au regard des critères suivants : les modifications opérées ne sont pas illégales, elles ne sont pas de nature à contredire les orientations prises dans le PADD, elles ne sont pas de nature à remettre en question l'économie générale du projet.

Concrètement, quand s'appliquera le PLUi ?

Une fois les modifications opérées sur la version projet du PLUi valant SCOT, la nouvelle version sera soumise au vote du Conseil Communautaire pour approbation en décembre 2019, avec une entrée en vigueur début 2020.



2 ZI Chartreuse Guiers
Pôle tertiaire
38380 Entre-deux-Guiers
04 76 66 81 74

Agenda

Forums des associations

- 7 septembre 2019
Saint Pierre d'Entremont
Les Echelles

Nombreuses associations présentes : sportives, culturelles... Découvrez les activités proposées toute l'année sur le territoire et inscrivez vous et vos enfants

Fête de la Fournaille

- 7 et 8 septembre 2019
Saint Christophe sur Guiers

A l'occasion de la Fête de la Fournaille à Berland : vente de pains, pognes et Saint Genix sur place, le samedi à partir de 18h. Le dimanche midi : repas campagnard

Trésors de Chartreuse

- 14 septembre 2019
Entre deux Guiers / Les Echelles
- 15 septembre 2019
Saint Pierre de Chartreuse
- 21 septembre 2019
Saint Laurent du Pont
- 22 septembre 2019
Saint Pierre d'Entremont

Pour célébrer ensemble notre territoire !

Au programme : spectacle déambulatoire, pièce de théâtre, projection de films, expositions de Trésors du patrimoine de chaque commune, expositions de vieilles photographies, animations et conférences

Concert au Château de Montbel

- 21 et 22 septembre 2019
Saint Pierre d'Entremont

Graine de Son organise un moment musical sur le site des ruines du Château de Montbel, avec la participation des chorales de Graine de Son, des musiciens du groupe Les Entêtés. Petite restauration autour du four à pain du hameau et buvette sur place.

Tuileries en fête

- 22 septembre 2019
Saint Joseph de Rivière

Marché de potiers, céramistes, sculpteurs et producteurs locaux. Exposition sur la géologie du site.

1359

contributions
enregistrées
lors de
l'élaboration
du PLUi du
29 janvier
au 28 juin
2019.

Salon Territoire Chartreuse : les pépites de Chartreuse

Cette première édition s'est déroulée du 23 au 25 mai à Saint Laurent du Pont, avec plus de **92 exposants présents** ! Ces 3 jours ensoleillés ont été ponctués de démonstrations, dégustations, tables rondes, test de Vélo à assistance électrique, défilé de mode....

L'objectif de cet évènement était de promouvoir les savoir-faire de Chartreuse et participer à la mise en réseaux des entreprises et structures entre elles. Ils étaient répartis sur **60 stands dans 4 villages thématiques** : filière bois et éco habitat, patrimoine culinaire et saveurs, culture sport et tourisme, industrie locale et artisanat.

263 élèves ont également participé aux témoignages des métiers, à des ateliers et échanger avec les professionnels. Ce salon porté par la PME locale « Déplacer les montagnes » en partenariat fort avec la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse et le Parc naturel régional de Chartreuse a séduit l'ensemble des professionnels et institutionnels.

Une grande majorité d'entre eux souhaite reconduire une 2^{ème} édition avec comme point d'amélioration, la promotion et communication de cet évènement...

Les Trésors de Chartreuse

Qu'est ce que c'est ? 4 jours de fête multisites réunissant le territoire et mobilisant plus de 40 associations et institutions autour d'une thématique commune : **le travail en Chartreuse au 20^{ème} siècle.**

A vos agendas :

- 14 septembre à Entre deux Guiers / Les Echelles,
- 15 septembre à Saint Pierre de Chartreuse,
- 21 septembre à Saint Laurent du Pont,
- 22 septembre à Saint Pierre d'Entremont.

Les Trésors de Chartreuse c'est également le choix du spectacle vivant pour créer un évènement populaire et fédérateur, un temps-fort artistique, culturel et festif.

Au programme :

- spectacles vivants,
- animations pour petits et grands,
- conférences,
- espaces restauration...

N'hésitez pas à venir nombreux et en famille !

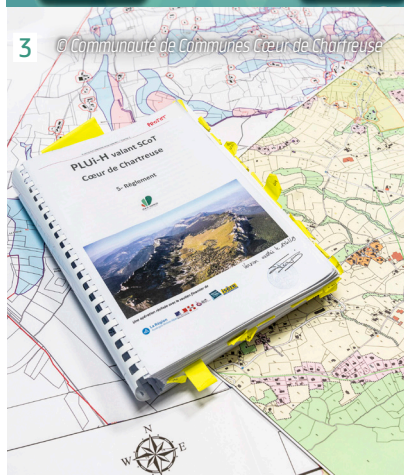
Pour plus d'informations sur : www.tresorsdechartreuse.com



1 © Communauté de Communes Cœur de Chartreuse



3 © Communauté de Communes Cœur de Chartreuse



Retour en images

- 1 - Site de compostage partagé
- 2 - Flyer ALSH 2019
- 3 - Enquête publique PLUI
- 4 - Affiche Trésors de Chartreuse

Le compostage de proximité a le vent en poupe !

Deux nouveaux sites de compostage de proximité ont vu le jour dernièrement sur le territoire : le premier à Miribel-les-Echelles, derrière la cantine, qui permet de valoriser les déchets de préparation des repas.

Le second à la gendarmerie de Saint-Laurent-du-Pont pour que les agents résidant sur place puissent composter leurs déchets de cuisine.

Vous avez un projet ? Contactez le service déchets.

Plus d'informations sur le compostage collectifs ou l'achat de composteur individuel, sur :

www.coeurdechartreuse.fr

Offre ALSH sur le territoire

Vous en avez probablement été destinataires : un document synthétique recensant toute l'offre d'accueil de loisir du territoire a été diffusé début juillet : de 3 à 12 ans, de 12 à 17 ans, l'offre est complète !

Précision concernant l'accueil de loisirs **intercommunal** pour les 3 ans à 12 ans, à compter de la rentrée 2019-2020 :

- un accueil sera organisé dans locaux de La Marine à Entre deux Guiers par le CSPG, pour les mercredis et les petites vacances
- un accueil sera organisé à Saint Pierre d'Entremont par l'AADEC, pour les mercredis et les petites vacances

Rendez-vous auprès de ces organisateurs pour plus d'informations !

PLUi : retour enquête publique

L'enquête publique s'est clôturée le 28 juin dernier, il n'est donc plus possible de déposer de contribution. Toutefois, vous avez toujours accès au document projet, rubrique Aménagement du territoire de notre site internet :

www.coeurdechartreuse.fr

Il est également possible de consulter le rapport de la commission d'enquête dans chaque mairie du territoire, au siège du syndicat du Thiers, ou au siège de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse, à leurs jours et horaires habituels d'ouverture au public, ou bien sur le site du registre dématérialisé :

www.registre-numerique.fr/PLUi-coeur-chartreuse

Déchets : les bonnes pratiques

On ne le répètera jamais assez : les déchets qui coûtent le plus cher sont ceux qui sont déposés dans les bacs ordures ménagères !

Adoptez alors les bons gestes : emballages recyclables, papiers et verre dans les colonnes de tri, **cartons bruns à la déchèterie**, biodéchets au composteur !

Faites le test ! En respectant ces consignes, vous constaterez rapidement que dans le sac noir, il ne reste plus que peu de déchets : les pots, barquettes, tubes, déchets d'hygiène, sacs et films en plastique...

BAC ORDURES MÉNAGÈRES

EXCLUSIVEMENT réservé aux ordures ménagères **EN SACS**




BLISTERS ET PETITS EMBALLAGES


SACS, FILMS PLASTIQUES ET VAISSELLES JETABLES


POTS ET BARQUETTES


SACHETS ET TUBES EN PLASTIQUE


PRODUITS D'HYGIÈNE

TRIÉ C'EST PRÉSERVER


1 KG de recyclables déposé dans les colonnes de tri coûte **5 FOIS MOINS CHER** que s'il est jeté avec les ordures ménagères

Réduisez vos déchets, compostez !



A déposer en DÉCHÈTERIE


CARTONS BRUNS


DÉCHETS VERTS


PETITS APPAREILS MÉNAGERS

Pour être valorisés

L'info en plus

Au terme d'analyses et après validation du CEREC (Comité d'Evaluation de la Recyclabilité des Emballages papier-Carton) : les déchets d'emballages ménagers ayant été au contact de produits gras, sucrés, salés et humides, (préalablement vidés) peuvent être déposées dans les colonnes de tri. Les traces et salissures ne constituent plus un obstacle au recyclage. A bon entendeur !

Les enfants se mobilisent pour le tri, et vous ?

Sensibilisés via le projet pédagogique « 1, 2, 3, trions ! », les élèves de CE1/CE2 de l'école de St-Pierre-de-Chartreuse ont mené l'animation le 23 juin dernier lors de la Belle Fête. Les habitants et touristes de passage ont été sollicités pour travailler sur des slogans dont voici quelques extraits :

- « Si tu tries, la planète sourit »,
- « Composter...jardin en beauté »,
- « Trie, Trions, Triez ».

Retrouvez toutes les informations sur notre site internet : www.coeurdechartreuse.fr

1053 t
de CO₂

économisées grâce aux
187 tonnes de DEEE
(déchets d'équipements électriques
et électroniques)
**collectées et recyclés
en 2018**

Sur la toile

Teasing du salon territoire

A visionner en ligne

Sur les trois journées du salon, un reporter vidéo a filmé et mis en scène les moments clés : inauguration, ateliers, tables rondes, animations ... Pour celles et ceux d'entre vous qui n'ont pu y participer, un résumé de ces trois jours est accessible en ligne.

Découvrez la vidéo intégrale sur Facebook : <https://www.facebook.com/salonterritoirechartreuse/videos/>

www.coeurdechartreuse.fr

Bon plan !

Vous souhaitez recevoir nos actualités par mail ?

Restez connectés à notre actualité et inscrivez vous gratuitement à notre newsletter en ligne. Vous recevrez ainsi, directement par mail, nos derniers articles.

Intéressés ?
Alors flashez !


COEUR DE CHARTREUSE
Territoire d'avenir

BON PLAN

Pour recevoir directement nos derniers articles.

FLASHÉ :



RESTEZ CONNECTÉS À L'ACTUALITÉ

Inscrivez vous GRATUITEMENT à notre newsletter !



www.coeurdechartreuse.fr

3

Zoom sur ...

Service d'autorisation du droit des sols

Un projet de construction de maison individuelle ? De bâtiment agricole ou industriel ? Ou encore, vous envisagez la réhabilitation d'une grange, la réalisation d'une piscine ou d'un abri voiture ?

La commune : votre interlocuteur privilégié !

En amont de tout projet d'urbanisme, pensez à vous renseigner en mairie du lieu de votre projet afin de connaître la réglementation à respecter sur votre terrain :

- les règles d'urbanisme applicables sur les communes : la faisabilité du projet, l'implantation par rapport aux limites de propriété, les règles de hauteur, l'aspect de la construction...
- les règles liées aux risques ayant récemment évolué sur la plupart des communes du territoire : selon les risques présents sur la parcelle, une surélévation peut être demandée, ou les systèmes d'infiltration des eaux (pluviales, usées...) interdits, ...
- enfin, les diverses servitudes applicables sur le terrain.

La commune saura aussi vous préciser le type de dossier à déposer et le délai d'instruction dès lors que le dossier est complet !

En tenant compte dès le début des contraintes présentes sur le terrain, vous pourrez anticiper au mieux le traitement de votre dossier et la réalisation de votre projet.

Architectes conseillers sur le territoire

Et n'oubliez pas ! Sur le territoire, quatre architectes qualifiés vous conseillent gratuitement afin de garantir la bonne insertion paysagère de votre projet.

Pour prendre rendez-vous, contactez la commune du lieu de votre projet ! Attention, il est nécessaire d'avoir au préalable vérifié avec la mairie concernée la faisabilité de votre projet au regard des règles d'urbanisme en vigueur et d'avoir des éléments tangibles à présenter à l'architecte lors du RDV.

Pour tout savoir sur la gestion des dossiers d'urbanisme, rendez-vous rubrique « aménagement du territoire » sur notre site internet :

www.coeurdechartreuse.fr



Chartreuse Pratique

Un conseiller info énergie près de chez vous

Le service INFO ÉNERGIE organisé par la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse, assuré par l'ASDER (en Savoie) et l'AGEDEN (en Isère) vous apporte un conseil de proximité gratuit et indépendant ainsi qu'un accompagnement personnalisé sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables.

Comment s'informer et prendre rendez-vous ?

Permanences téléphoniques : du lundi au vendredi, pour les habitants de l'Isère au 04 76 23 53 50 (AGEDEN) et pour les habitants de la Savoie au 04 79 85 88 50 (ASDER)

Permanences décentralisées : sur rendez-vous uniquement, dans les locaux de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse les premiers mercredis du mois ou les premiers vendredis du mois.

Missions du SPANC : au-delà du contrôle, le conseil !

Afin de prévenir et résorber les situations de pollutions environnementales et sanitaires, le Service Public d'Assainissement Non Collectif, exerce ses compétences obligatoires : le diagnostic et contrôle de bon fonctionnement des ouvrages d'assainissement non collectif et le contrôle de conception et d'implantation des installations, ainsi que leur bonne réalisation.

Mais bien au-delà du contrôle, les missions de base du SPANC relèvent du conseil et de l'accompagnement des particuliers, lors des visites sur place de la technicienne mais également par téléphone ou par mail : quelle filière, quelles solutions d'assainissement sont les plus adaptées ? Les entreprises compétentes ? Pourquoi ça sent, quel entretien, la coordination de campagnes de vidange des fosses ?

Sans oublier, sous conditions, l'accompagnement dans les programmes d'aide financière à la mise en conformité des ANC. Dans les prochains Traits d'union : des astuces pour faciliter l'entretien, des réponses à vos questions récurrentes !

La rentrée du RAM Cœur de Chartreuse

Parents : Vous vous questionnez sur les différents modes d'accueil sur le territoire, les assistants maternels disponibles, les contrats de travail, vos droits et devoirs en tant qu'employeur ... Les permanences téléphoniques des animatrices du RAM, et les rendez-vous individualisés vous sont ouverts !

Plus d'informations sur notre site internet :

www.coeurdechartreuse.fr

Bébébus : rentrée 2019 - 2020

Le service Bébébus (halte-garderie itinérante) accueille sur les communes de Miribel les Echelles, St Christophe sur Guiers et St Pierre d'Entremont, 14 enfants de 3 mois à 4 ans. Les inscriptions pour la rentrée 2019/2020 sont encore ouvertes. L'équipe de professionnelles se fera une joie de faire votre connaissance ou de vous retrouver dès le **lundi 26 août 2019** !

Pour les inscriptions contactez-nous au **06 85 93 04 53** ou par mail à : direction-bbbus@cc-coeurdechartreuse.fr